

# **TROPHEE DE L' AFDET 13**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutif, l'AFDET 13 organise le Trophée 2007, un trophée qui doit récompenser la valorisation d'un métier ou d'un ensemble de métiers autour d'un thème choisi annuellement.

## **Objectif général :**

**Valoriser un métier et les formations professionnelles et techniques qui y préparent.**

## **Thème choisi pour 2007**

### **« LES METIERS DE L'AUTOMOBILE »**

avec les C.F.A., lycée technologiques et lycées professionnels.

## **Cahier des charges du concours :**

*Valoriser un métier ou un ensemble de métiers en rapport avec Les métiers de l'Automobile par la réalisation d'un projet présentant les savoir-faire et les formations professionnelles ou technologiques qui y préparent.*

## **Le projet doit être la réalisation collective d'un groupe d'élèves qui représenteront leur établissement.**

### **Type de projet :**

- ☒ Un reportage (textes, photographies, clip vidéo, ...)
- ☒ Une réalisation matérielle mettant en œuvre les savoirs – faire d'un ou de plusieurs métiers de l'automobile
- ☒ Autres...

Les établissements scolaires désirant participer au concours devront faire acte de candidature en faisant parvenir la fiche d'inscription ci-jointe au secrétariat de l'AFDET 13 avant le 10 octobre 2006, délai de rigueur.

**AFDET 13**  
C.R.D.P.  
31, boulevard d'Athènes  
13232 MARSEILLE Cedex 1  
Courriel : [secretariat@afdet13.net](mailto:secretariat@afdet13.net)

### **Le jury :** Est composé de personnalités de différents organismes professionnels et du monde de l'éducation.

Vous trouverez ci-joint les critères d'évaluation selon lesquels le jury travaillera.

Le document final retraçant les différentes étapes de la réalisation du projet, devra parvenir à notre secrétariat avant le 31 mars 2007

### **Les prix :**

Trois prix seront décernés :

- 1<sup>er</sup> prix                            « GRAND TROPHEE 2007 »  
2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> accessits            Médailles d'honneur

Chaque prix sera accompagné d'une dotation financière attribuée à l'établissement scolaire.

Tout élève participant se verra remettre un diplôme de participation.

### **Remise des prix :**

Elle aura lieu dans le mois qui suit la réception des documents à l'occasion d'une réception médiatisée.